

**Agenda****Lundi 19 mars 2018**

-15h30 : lecture de la notice sur la vie et les travaux de **Michel ALBERT** par **Denis KESSLER** (sous la Coupole, en habit ; sur invitation pour le public).

**Lundi 26 mars 2018**

-12h30 : déjeuner des Académiciens (salon Bonnefous).  
-15h : **Serge JULY**, journaliste : « *Un journal d'opinion, Libération* ».  
-17h : Réunion de la commission de réforme des statuts (salle 4).  
-18h : réunion du jury du Prix Solon (salle 3).

**Lundi 2 avril 2018** (lundi de Pâques) : Pas de séance.

**Lundi 9 avril 2018**

-10h30 : réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation » (salle 4).  
-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 3).  
-15h : **Bruno COTTE**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *L'influence de l'émotion et de l'opinion dans la loi pénale* ».  
-Comité secret (après la séance).  
-17h : Réunion du groupe de travail « Nouvelles technologies et société » (salle 4).

**Lundi 16, 23 et 30 avril et lundi 7 mai 2018** : Pas de séance.

**Lundi 14 mai 2018**

-10h30 : réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation » (salle 4).  
-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 3).  
-12h30 : déjeuner des Académiciens.  
-15h : **Basile ADER**, avocat : « *La presse à la barre du tribunal* ».  
-17h : Réunion du groupe de travail « Nouvelles technologies et société » (salle 4).

**Séance du lundi 12 mars**

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 5 mars, le président **François d'Orcival** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages. **Alain Besançon** a fait hommage à l'Académie d'un recueil de ses travaux relatifs à la Russie et à l'URSS et aux problèmes religieux contemporains, publié sous le titre *Contagions. Essais 1967-2015* (Paris, Les Belles Lettres, 2018, 1488 p.). **Pierre Delvolvé** a présenté l'ouvrage de Denis Baranger, *Penser la loi. Essai sur le législateur des temps modernes* (Paris, Gallimard, coll. « L'Esprit de la cité », 2018, 352 p.) et **Philippe Levillain** celui d'Olivier Poncet, *Mazarin l'Italien* (Paris, Tallandier, 2018, 286 p.).

François d'Orcival a alors introduit la communication du président **Valéry Giscard d'Estaing**, membre de l'Académie française, qui a traité du thème « L'opinion publique et les pouvoirs ». L'ancien président de la République a souhaité, en effet, étendre son propos au-delà de cette dernière fonction, même si elle était, du fait de son expérience, au cœur de ses réflexions. Il a articulé celles-ci autour de deux questions : l'opinion publique connaît-elle le chef de l'État mieux que celui-ci ne la connaît ? Et influence-t-elle le chef de l'État plus que ce dernier ne l'oriente ?

Sur le premier point, le président Giscard d'Estaing conteste le lieu commun de dirigeants politiques livrés, aussitôt leur élection acquise, aux seuls avis flatteurs de leurs conseillers. Il insiste, au contraire, sur la surabondance des informations à leur disposition, surtout au sommet de l'État, où elles leur parviennent par de multiples canaux. Elles ne sont pas exclusives, du reste, de contacts directs avec la population, comme l'ont montré, durant son septennat, les dîners organisés chez des particuliers, qui lui permirent de prendre le pouls de l'opinion. Si le chef d'État a tous les moyens de connaître ce que pensent ses concitoyens, l'inverse, a-t-il estimé, ne se vérifie pas. Le président a insisté, de manière générale, sur le caractère volatil – à la fois insaisissable et changeant – de l'opinion publique qui la fait s'attacher tour à tour à de nouvelles personnalités, au gré de l'actualité, sans direction déterminée.

Pour ce qui est de l'influence réciproque des gouvernants et de l'opinion publique, le président Giscard d'Estaing a jugé normal que les gouvernants tiennent compte de l'opinion publique, du moment que celle-ci joue le jeu de la démocratie, dont la vocation est précisément de canaliser son expression. Il a distingué la manipulation de l'opinion de sa nécessaire information, qui doit être, selon lui, directe et concrète, de manière à favoriser, autant que possible, les comportements rationnels. Il a donné comme exemple son discours de Verdun-sur-le-Doubs du 27 janvier 1978, dans lequel il annonçait aux électeurs ce que serait son attitude en cas de victoire de l'opposition. Il n'a pas repoussé toutefois, dans des situations exceptionnelles, la possibilité pour le chef de l'État de contourner l'opinion publique s'il considère que le destin du pays est engagé, à l'exemple du général de Gaulle dissimulant son dessein d'accorder l'indépendance à l'Algérie.

De ces remarques, Valéry Giscard d'Estaing a dégagé une philosophie générale des rapports entre le pouvoir et l'opinion publique, qu'il voit marqués par une certaine fatalité, entre l'intérêt général qui devrait toujours animer l'homme d'État et des électeurs spontanément mus par leurs intérêts particuliers, ce ne manquent pas au demeurant d'exploiter, souvent avec succès, les démagogues. Retraçant à grands traits l'histoire de la France depuis la Révolution, il a montré qu'avaient dominé les périodes où le pouvoir et l'opinion publique avaient conjointement orienté la destinée du pays. Cet équilibre, toujours fragile et inégalement satisfaisant, est néanmoins menacé le poids grandissant des lobbies, efficacement relayés désormais par les réseaux sociaux : « il n'est plus possible d'envisager la démocratie sans lobbies, mais que devient-elle quand ces lobbies sont triomphants ? »

À l'issue de sa communication, le président **Valéry Giscard d'Estaing** a répondu aux questions que lui ont posées **Michel Forget**, **Yvon Gattaz**, **Mireille Delmas-Marty**, **Georges-Henri Soutou**, **Jean-Claude Casanova**, **Denis Kessler**, **Michel Pébereau** et **Jean-Robert Pitte**.

## Dans la presse et sur les ondes

- **Jean-Claude Trichet** a accordé à l'occasion d'une conférence Bloomberg qui se tenait à Genève une interview à Joan Plancade du magazine économique suisse *Bilan* du 28 février, sous le titre « On peut et on doit sortir des politiques accommodantes ». L'ancien président de la BCE rappelle qu'« aujourd'hui, dans tous les grands pays avancés, au Japon, en Europe, aux États-Unis, les séquelles de la crise sont toujours là. Les banques centrales des pays avancés affichent des bilans particulièrement lourds, la Suisse y compris. L'objectif à terme est de les ramener à un niveau plus acceptable. On se trouve toujours actuellement dans une situation profondément anormale, d'autant plus que nous faisons toujours face à un niveau d'endettement public et privé préoccupant dans les pays avancés comme au niveau mondial. » Concernant la situation de la Suisse, sur laquelle il a été plus spécifiquement interrogé, il estime que si le franc suisse est constamment poussé vers le haut par rapport à l'euro et au dollar, cela vient de l'excédent de la balance des paiements courants qu'affiche le pays, ce qui en fait une monnaie très demandée sur le marché des changes. Il retient enfin que les banques centrales sont sorties renforcées de la crise, qui a conforté leur autorité. Il souligne aussi qu'un des acquis de ces années est « la convergence des principales banques centrales des pays avancés vers une définition commune de la stabilité des prix à 2 % d'inflation annuelle. [...] Les banques centrales proposent désormais un ancrage nominal clair pour la hausse des prix à moyen et long terme, élément de stabilité pour l'ensemble de l'économie mondiale. » Jean-Claude Trichet a par ailleurs participé le 16 février à Florence à une conférence-débat organisée par l'European University Institute. Il répondait aux questions de Pierre Briançon. L'intégralité de cette manifestation est à voir en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=pwZKgYxogak>.

- **André Vacheron** a participé le 8 mars à un colloque organisé à l'Académie nationale de médecine sur le thème « L'égalité entre les femmes et les hommes dans la prise en charge des maladies cardio-vasculaires ». « Le tabac, a-t-il rappelé, est une addiction terrible : il y a une courbe d'addiction qui est voisine de celle de la cocaïne » ([www.europe1.fr](http://www.europe1.fr), 8 mars).

### À lire

- **Pierre Brunel** a publié « Une royauté même pas d'un jour » dans le numéro d'hommage de la revue *Europe* à Yves Bonnefoy (n° 1067, mars 2018, p. 67-74). Cette étude lui a été inspirée par les dernières pages de *L'Écharpe rouge*, le dernier livre publié par le grand poète avant sa mort le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Il a par ailleurs publié « Thalie, ou "le grand secret comique" » dans *Le Sourire de l'âme* (Lausanne, L'Âge d'homme, 2018, p. 317-322), volume d'hommage offert à François Livi, professeur émérite de littérature italienne à Paris-Sorbonne. Le titre fait référence à la muse de la comédie, célébrée par Paul Claudel dans la première de ses *Cinq grandes Odes* (1900-1904).

- Paraîtra le 15 mars *La cognition. Du neurone à la société*, sous la direction de Thérèse Collins, **Daniel Andler** et Catherine Tallon-Baudry (Paris, Folio, « Essais ») Les sciences cognitives, longtemps ignorées ou tenues pour marginales, s'imposent dans l'actualité. Elles sont invoquées comme remède à toutes sortes de maux dont souffrent l'éducation, les décisions individuelles et collectives, les choix de politique publique, la communication de masse, ou encore comme puissant facteur d'amélioration dans la gestion de l'État et des entreprises ou la conduite des armées ou des hôpitaux. Elles sont tantôt réduites aux neurosciences, tantôt rapprochées de l'intelligence artificielle, tantôt confondues avec la psychologie. Leurs origines, ce qu'elles sont aujourd'hui, leur véritable apport actuel et les promesses, théoriques et pratiques, dont elles sont porteuses, voilà ce dont ce volume permet de se faire une idée claire et riche. Fruit d'une collaboration de plusieurs années entre certains des meilleurs chercheurs dans ce domaine, il sera une source fiable tant pour le lecteur extérieur que pour les étudiants et chercheurs qui souhaitent y pénétrer.

### À savoir

- **Jacques de Larosière** a été auditionné par le Parlement européen le 27 février, à propos des mesures préconisées par la Commission européenne pour renforcer les Autorités de supervision. Tout en saluant l'œuvre accomplie par ces dernières, dans un temps limité, afin de mettre en place des règles communes pour les services financiers dans l'Union européenne, il a mis en évidence les domaines dans lesquels ce processus doit être mené à son terme. Il en a retenu principalement trois : une meilleure distinction entre le rôle et les objectifs des trois Autorités ; la mise en place d'un règlement unique pour toute l'Union européenne et d'accords d'équivalence avec les pays tiers ; enfin la concentration des pouvoirs de surveillance directe sur les activités transfrontalières, là où les synergies sont fortes au niveau européen. Texte à lire en ligne sur sa page d'académicien : [http://www.asmp.fr/fiches\\_academiciens/larosiere\\_travaux.htm](http://www.asmp.fr/fiches_academiciens/larosiere_travaux.htm).

- **Jean-David Levitte**, président de l'Institut international de recherche anti-contrefaçon des médicaments (IRACM), a été reçu le 2 mars à Hanoï par le vice-ministre vietnamien de la Police, afin de renforcer les actions communes de ce pays avec l'IRACM.

- **Haïm Korsia** a participé le 5 mars au temple des Batignolles à une table ronde sur le thème « L'avenir du dialogue judéo-chrétien ». Elle était organisée pour le soixante-dixième anniversaire de l'Amitié judéo-chrétienne de France. Y ont pris part, outre le grand rabbin, le pasteur François Clavairolly, président de la Fédération protestante de France, M<sup>gr</sup> Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, et le métropolitain Emmanuel, président de l'assemblée des évêques orthodoxes de France.

- **Jean-François Mattei** est invité le 13 mars par l'Institut du Savoir Partagé de l'Institut catholique de Paris, dans le cadre du cycle « Médecine, Savoirs et Société au XXI<sup>e</sup> siècle ». Il évoquera notamment les questions qu'il aborde dans son dernier ouvrage, *Questions de conscience, de la génétique au post-humanisme*.

- L'Association Henri Capitant organise le 22 mars prochain de 13h30 à 17h15 une demi-journée d'hommages à **Roland Drago**. Parmi les orateurs, figurent notamment **François Terré**, qui prononcera la première intervention (« L'universitaire et le membre de l'Institut ») et **Pierre Delvolvé** (« Le spécialiste de droit et de contentieux administratifs »). L'inscription est obligatoire avant le 15 mars, à l'adresse suivante : [contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org). Programme complet en ligne : <http://henricapitant.org/storage/app/media/pdfs/evenements/autres/journee-drago.pdf>